

108174

5298

LEOLUCIE**Société par actions simplifiée au capital de 4 230 000 euros****Siège social : 1082 chemin des Fanges Domaine Tempier,****83330 LE PLAN DU CASTELLET****519 772 487 RCS Toulon****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MAI 2010**

Le vingt huit mai 2010

A 11 h 30

Les associés de la société LEOLUCIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 1082 chemin des Fanges Domaine Tempier 83330 LE PLAN DU CASTELLET, sur convocation faite par lettre simple adressée le 06 mai 2010 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Fleurine JULLIEN, en sa qualité de Présidente de la Société.

Madame Marion PEDROLETTI et Monsieur François PEYRAUD, sont appelés comme scrutateurs.

La société MOUREN & Associés – Grant Thornton -, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présente

M. Daniel RAVIER et M. Christophe GARREAU sont également présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent sur les 10575 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination des membres du Conseil d'Administration
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est donné lecture du rapport du Conseil d'administration.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide nommer, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration.

Sont nommées pour quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à se prononcer sur les comptes clos le 31/12/2013 :

Madame Fleurine PEYRAUD épouse JULLIEN
demeurant 1060 chemin de la Ricette Quartier Marenc 83740 LA CADIERE

Monsieur Jean-Marie PEYRAUD
demeurant 1390 chemin de Pertuas Cancabéou 83150 BANDOL

Monsieur François PEYRAUD
demeurant Chemin de l'Enfant Jésus La Tourtine 83330 LE CASTELLET

Madame Marion PEYRAUD épouse PEDROLETTI
demeurant La Roseraie Borély, Bt A 53 avenue de Hambourg 13008 MARSEILLE

Mademoiselle Laurence PEYRAUD
demeurant 16, rue Morel 92120 MONTRouGE

Madame Véronique PEYRAUD ROUGEOT
demeurant 26, chemin des Vignes Cole de Rène 83150 BANDOL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

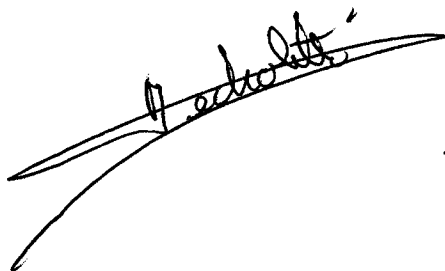
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

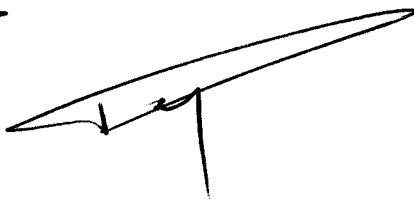
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

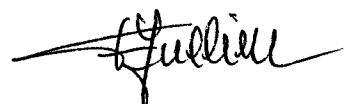
Marion PEDROLETTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Pedroletti', written over a horizontal line.

François PEYRAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyraud', written over a horizontal line.

Fleurine JULLIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Julien', written over a horizontal line.